

Nous militons pour un enseignement supérieur et une recherche plus justes, humains et à l'écoute de tous ses agents.

LA CFTC-EPR DÉNONCE

- Les réformes continuelles, à courte vue qui déstabilisent les agents de l'enseignement supérieur et de la recherche,
- Les suppressions de postes qui bouleversent les services et pénalisent les personnels,
- Les attaques contre le statut de fonctionnaire (régime de retraite, carrière...),
- Un déroulement de carrière trop long et peu motivant,
- Le recours au personnel contractuel au détriment d'emplois pérennes,
- L'accroissement non négligeable du financement de la recherche publique par le secteur privé,
- La multiplication des tâches administratives dans tous les domaines,
- L'externalisation des missions et des métiers,
- Les mobilités imposées par les fusions et les restructurations des établissements, des services et des laboratoires.



LA CFTC-EPR DEMANDE

Une amélioration de la qualité de vie au travail :

- Une meilleure reconnaissance du travail,
- Un renforcement de l'évolution personnelle et une meilleure intégration dans un projet professionnel motivant,
- L'accès pour tous à une protection sociale par une participation de l'administration aux compléments santé,
- Le développement de l'action sociale,
- L'augmentation du nombre de postes adaptés pour les personnels en situation de handicap,
- La suppression du jour de carence.

Une amélioration des carrières pour tous les agents :

- Une revalorisation du point d'indice,
- L'augmentation du nombre de promotions,
- Un avancement à un rythme plus rapide pour tous,
- L'accès inter-corps et inter-fonction publique par la mise en place de passerelles d'intégration,
- Un parcours de formation individualisé avec des offres variées



POUVOIR S'OPPOSER, TOUJOURS PROPOSER

Nous portons, avec l'ensemble des candidats un projet ambitieux pour l'enseignement supérieur et la recherche du 21^{ème} siècle !

DÉFENDRE LA SPÉCIFICITÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

1. **Donner les moyens nécessaires à l'accomplissement de l'ensemble des missions de l'enseignement supérieur et de la recherche** (la production et la transmission d'un savoir de haut niveau) par une augmentation annuelle du budget de l'enseignement supérieur et de la recherche.
2. **Placer la dynamique propre à la recherche au centre de la politique scientifique nationale :**
 - Favoriser la coordination entre les établissements d'enseignement supérieur et les établissements de recherche pour une recherche diversifiée et de qualité.
 - Intégrer la politique nationale de recherche dans une perspective européenne, voire internationale, grâce à des coopérations scientifiques et des financements, afin de contribuer à la renommée de la recherche française à l'international.
 - Garantir l'indépendance des enseignants-chercheurs.
3. **Réaffirmer le rôle central des personnels, mettre en place des dispositifs de suivi et d'accompagnement** dans les parcours professionnels, pour garantir la pérennité et l'attractivité des métiers, encourager la mobilité, lutter contre la précarité des contrats de travail.

PERSONNELS CONTRACTUELS

- Titularisation de tous les non-titulaires,
- Accès à la formation permanente,
- Accès à des postes à plein temps.

**VOTEZ...
ET FAITES VOTER
CFTC-EPR !**

